



À propos des CDCA... Constats, prises de conscience, réflexions...

vendredi 21 décembre 2018, par [Bariaud](#)

RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

À PROPOS DES CDCA... CONSTATS, PRISES DE CONSCIENCE, RÉFLEXIONS...

Le CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), composé de deux formations compétentes (l'une pour les personnes handicapées, l'autre pour les personnes âgées) est issu de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (décret d'application du 7 septembre 2016) : son fonctionnement dépend aussi des choix sociaux et économiques de chaque département...

Pour ce qui nous concerne, nous les aîné-es, nous les retraité-es, quelques rappels chiffrés :

Pour une population française de 67,2 millions d'habitantes (INSEE janvier 2018), nous sommes 13,1 millions de sénior-es soit un-e habitant-e sur cinq !

« Le vieillissement de la population n'est pas un phénomène nouveau : le nombre de seniors double presque tous les 50 ans depuis 1920 ! » (Nathalie BLANPAIN INSEE Références 20/11/18)

Nous nous trouverons probablement en 2030 à :

- 17,1 millions entre 60 et 74 ans !
- 12,3 millions âgés de plus de 75 ans !

« C'est aussi une présence » et il convient de la traiter avec le plus grand sérieux et le plus grand respect sur la bienveillance (en l'espèce...) n'est pas qu'un mot ! C'est aussi une présence !

En effet, si la partie d'autonomie est un basculement, l'accompagnement au vieillissement est aussi fait de prévention !

Un exemple parmi d'autres : avoir besoin de prendre appui pour lever une chaise peut s'assimiler à une chute... Indicateur d'un trouble de l'équilibre, baisse de force musculaire, autres... c'est donc à prendre très au sérieux et un avis spécialisé s'avère nécessaire !

Si donc on se place sur le volet prévention, il existe autant de vieillissements que de personnes âgées c'est une des préoccupations des chercheurs : pourquoi y a-t-il

des gens qui vieillissent en bonne santé et d'autres pas... ? et il peut être alors envisagé trois grandes catégories :

- le vieillissement réussi,
- le vieillissement habituel ou usuel,
- le vieillissement pathologique.

Or si l'on combine ces constats avec une observation empirique de notre fonctionnement et rayonnement « en situation de retraite », c'est révélateur de trois stades de « factivité » en retraite :

- la « retraite » tout fait libérée de son travail (la « pêche », l'envie de tout faire, le « besoin » d'aider ses collègues encore après 19 heures ? on ose dire que les retraités sont débordés) ?
- Le « la retraite » qui prend du recul avec son métier, ses collègues...
- Le grand âge... et ses conséquences.

Sommes-nous « bien à l'aise » et en harmonie avec notre société française contemporaine ?

De a tellement favorisé et développé l'esprit d'entreprise, le choix de la « gigue » au détriment d'un équilibre et d'une recherche de qualité de vie, tout les moyens de consommation étant nous le sait-on orléanés à la disposition de la plupart d'entre nous, que nous oublions, nous avons de voir l'urgence !

Ide plus, les familles sont éclatées et la paupérisation s'installe.

Quid de nos Vieilles et nos Vieux ? Ah, il existe bien les solutions : EHPAD, alors que la tendance, pour aussi des raisons financières, est au maintien à domicile !

Mais, quel maintien lorsque l'on a plus de 85 ans, plus de 90 ans... ?

Le bonheur suppose la vieillesse selon Franz KAFKA, Les CDCA « auront encore du grain à moudre » !

Michel MARVAUX élu CGT CDCA USR UD34 SNR LENSIN

23
Le Lien N°107 Dec 2018

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DE TRAVAIL
Leurs Retraites et celles qu'ils nous offrent

Le CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), composé de deux formations compétentes (l'une pour les personnes handicapées, l'autre pour les personnes âgées) est issu de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (décret d'application du 7 septembre 2016) : son fonctionnement dépend aussi des choix sociaux et économiques de chaque département...

Pour ce qui nous concerne, nous les aîné-es, nous les retraité-es, quelques rappels chiffrés :

Pour une population française de 67, 2 millions d'habitantes (INSEE janvier 2018), nous sommes 13,1 millions de sénior-es soit un-e habitant-e sur cinq ! « Le vieillissement de la population n'est pas un phénomène nouveau : le nombre de seniors double presque tous les 50 ans depuis 1920 ! » (Nathalie BLANPAIN INSEE Références 20/11/18)

Nous nous trouverons probablement en 2030 à :

- 17,1 millions entre 60 et 74 ans !

- 12,3 millions âgées de plus de 75 ans !

« L'affaire est d'importance » et il convient de la traiter avec le plus grand sérieux et le plus grand respect car la bienveillance (en l'espèce...) n'est pas qu'un mot ! C'est aussi une présence !

En effet, si la perte d'autonomie est un basculement, l'accompagnement au vieillissement est aussi fait de prévention !

Un exemple parmi d'autres : avoir besoin de prendre appui pour éviter une chute peut s'assimiler à une chute... (révélateur d'un trouble de l'équilibre, baisse de force musculaire, autres...) c'est donc à prendre très au sérieux et un avis spécialisé s'avère nécessaire !

Si donc on se place sur le volet prévention, il existe autant de vieillissements que de personnes âgées (c'est une des problématiques des chercheur·ses : pourquoi y a-t-il des gens qui vieillissent en bonne santé et d'autres pas... ?) et il peut être alors envisagé trois grandes catégories :

- le vieillissement réussi,
- le vieillissement habituel ou usuel,
- le vieillissement pathologique.

Or, si l'on combine ces constats avec une observation empirique de notre fonctionnement et rayonnement « en situation de retraite », c'est révélateur de trois stades de « l'activité » en retraite :

- le·la retraité·e tout frais libéré de son travail (la « pêche », l'envie de tout faire, le « besoin » d'aider ses collègues encore actifs ! N'entend-t-on pas dire que les retraité·es sont débordés) ?
- Le·la retraité·e qui « prend du recul » avec son métier, ses collègues...
- Le grand âge... et ses conséquences.

Sommes-nous « bien à l'aise » et en harmonie avec notre société française contemporaine ?

On a tellement favorisé et développé l'esprit d'entreprise, le choix de la « gagne » au détriment d'un équilibre et d'une recherche de qualité de vie, tous les moyens de consommation étant (nous laisse-t-on croire) à la disposition de la plupart d'entre nous, que nous oublions, nous évitons de voir l'évidence ! (de plus, les familles sont éclatées et la paupérisation s'installe).

Quid de nos Vieilles et nos Vieux ?

Ah, il existe bien les solutions EHPAD, alors que la tendance, pour aussi des raisons financières, est au maintien à domicile !

Mais, quel maintien lorsque l'on a plus de 85 ans, plus de 90 ans...

Le bonheur supprime la vieillesse selon Franz KAFKA.

Les CDCA « auront encore du grain à moudre » !